

# Le bourgmestre MR a voté contre les visites domiciliaires: le point sur les votes

- Caroline FIXELLES - L'Avenir



Des visites domiciliaires? Le bourgmestre de Genappe, Gérard Couronné (MR), n'est pas d'accord avec cette façon de procéder. ÉdA – 203149481413

À l'heure actuelle, près d'une centaine de Communes belges ont voté des motions contre le projet de loi fédéral sur les visites domiciliaires. À Genappe, où le MR a la majorité absolue, on a voté à l'unanimité.

*«De mémoire de bourgmestre, c'est la première fois que l'on voit une mobilisation de cet ordre-là, sur un dossier comme celui-là»*, explique Gérard Couronné, bourgmestre libéral de Genappe depuis 29 ans.

Mardi soir, le conseil communal de cette entité du Brabant wallon a voté à l'unanimité une motion qui appelle le Parlement fédéral à rejeter *«le projet de loi actuel»* sur les visites domiciliaires (voir notre édition Brabant wallon du 1er mars).

Pour rappel, ce projet, porté par le secrétaire d'État Theo Francken (N-VA), est «en attente» depuis près d'un mois – le Premier a repris le dossier en mains –, après que des auditions à la Chambre (avocats, juges d'instruction, etc.) ont donné lieu à une

pluie de critiques. Plusieurs organisations et partis d'opposition ont d'ailleurs appelé à mettre le texte à la poubelle.

Ce projet autorise des visites au domicile de personnes en séjour illégal, voire de personnes qui les hébergent, en vue d'appliquer un ordre de quitter le territoire.

Après plus d'une heure de débats mardi, Genappe, à majorité absolue libérale, a donc décidé de rejoindre les dizaines de Communes qui se sont positionnées contre ces visites domiciliaires. Ce qui en fait une des rares communes où des libéraux ont voté pour la motion: soit ils s'abstiennent, votent contre ou refusent – quand ils sont en majorité absolue notamment – que ces motions soient examinées, au motif que ce projet n'est pas du ressort communal.

### **«Le terme me dérange»**

*«Ce qui m'a poussé à voter?, dit Gérard Couronné (MR). Premièrement, le terme "visites domiciliaires" me dérange énormément. Cela rappelle un passé trouble. Deuxièmement, ce vote a fait l'objet d'un consensus. Dans la motion, nous avons pu remplacer "le projet en question" par le "projet actuel". Ce qui est très important. Je ne suis pas d'accord sur le projet actuel mais ça ne veut pas dire que je demande au gouvernement de ne pas légiférer pour un contrôle. Il n'est pas normal qu'une Commune ou qu'un État ne soit pas au courant des personnes qui se trouvent sur son territoire. Maintenant, je ne suis pas d'accord avec la façon de procéder: s'introduire chez les gens, dans leur vie privée, n'importe quand.»*

Le bourgmestre se dit également dérangé par le fait qu'on prévoit dans le projet l'aval d'un juge d'instruction *«alors même que le ministre de la Justice semble vouloir les faire disparaître. Ce projet n'est pas clair.»*

Gérard Couronné avait d'abord jugé, suite à l'interpellation de la conseillère Écolo Anne Beghin fin janvier, que cela n'était pas du ressort communal. *«Mais je ne voulais pas éluder la question, d'autant que j'ai reçu une quinzaine de mails de Genappeois inquiets et qui avaient droit à une réponse».* D'ailleurs, mardi soir, une soixantaine de citoyens avaient fait le déplacement.

Pour le bourgmestre libéral, pas de malaise au sein de sa majorité MR-IC, *«mais il est possible que ce projet crée un malaise pour des mandataires MR, dans d'autres communes, sur le plan politique, le projet étant porté par le gouvernement fédéral dont le MR fait partie».*

Quant à savoir si le bourgmestre espère que ces motions fassent bouger les choses: *«Si on n'espérait pas influencer le fédéral, on n'aurait pas passé une heure à discuter. Je suppose que le gouvernement en tiendra compte. On touche à l'humain ici, ce n'est pas rien.»*

## QUI A VOTÉ?

### Motion adoptée (97 communes)

#### Région wallonne

Amay, Andenne, Anderlues, Ans, Arlon, Aubange, Awans, Beaumont, Beauvechain, Berloz, Bernisart, Bouillon, Braine-le-Château, Charleroi, Chaumont-Gistoux, Chièvres, Colfontaine, Court-St-Étienne, Couvin, Dison, Donceel, Esneux, Farciennes, Fernelmont, Flémalle, Gedinne, Genappe, Grez-Doiceau, Habay, Héron, Huy, Ittre, Jemeppe-sur-Sambre, La Calamine, La Hulpe, La Louvière, Lessines, Liège, Lobbes, Marche-en-Famenne, Marchin, Mons, Mouscron, Namur, Nandrin, Nassogne, Neupré, Nivelles, Ohey, Ottignies-LLN, Péruwelz, Profondeville, Rebecq, Rixensart, Rochefort, Rumes, St-Ghislain, St-Nicolas, Sambreville, Seraing, Sivry-Rance, Soignies, Stoumont, Thimister-Clermont, Thuin, Tournai, Trooz, Tubize, Verviers, Villers-le-Bouillet, Viroinval, Visé, Walcourt, Wanze, Wasseiges, Welkenraedt, Wellin, Yvoir.

#### Région flamande

Drogenbos, Kraainem.

#### Région bruxelloise

Anderlecht, Auderghem, Berchem-Sainte-Agathe, Bruxelles-Ville, Evere, Forest, Ganshoren, Ixelles, Jette, Molenbeek-St-Jean, Saint-Gilles, Schaerbeek, St-Josse-ten-Noode, Uccle, Watermael-Boitsfort, Woluwe-St-Lambert, Woluwe- St-Pierre

### Motion rejetée (24 communes)

#### Région wallonne

Aywaille, Braine-le-Comte, Braives, Chaudfontaine, Crisnée, Gesves, Jalhay, Jodoigne, Jurbise, Les Bons Villers, Libramont-Chevigny, Limbourg, Ramillies, Somme-Leuze, Spa, Villers-la-Ville, Waremme, Waterloo, Wavre.

#### Région flamande

Fourons, Anvers, Zaventem.

#### Région bruxelloise

Etterbeek, Koekelberg.

## Vote programmé (46 communes)

### Région wallonne

Écaussinnes, Hamois, Orp-Jauche, Incourt, Lens, Perwez, Assesse, Gembloux, Virton, Walhain, Hensies, Baelen, Montignies-le-Tilleul, Beauraing, Sombreffe, Estinnes, Havelange, Ciney, Châtelet, Fosse-la-Ville, Mont-Saint-Guibert, Anthisnes, Frameries, Fontaine-l'Évêque, Chastre, Ellezelles, Flobecq, Geer, Gerpennes, Houyet, La Bruyère, Leuze-en-Hainaut, Saint-Hubert, Braine-l'Alleud, Dinant, Ath, Chimay, Lasne, Floreffe, Rouvroy, Tellin, Herstal, Comblain-au-Pont, Érezée.

### Région flamande

Balen, Wezembeek-Oppem